



GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Conseil de communauté du **27 mai 2013**

Délibération n° 2013-3941

commission principale : proximité et environnement

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Plan énergie climat - Accompagner le développement de la filière bâtiment durable - Attribution d'une subvention à la Maison de l'emploi et de la formation (Mdef) de Lyon

service : Délégation générale au développement urbain - Direction de la planification et des politiques d'agglomération

Rapporteur : Monsieur le Conseiller Ariagno

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 17 mai 2013

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 29 mai 2013

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Da Passano, Mme Domenech Diana, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Calvel, Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, M. Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Mme Peytavin, M. Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mme Bailly-Maitre, M. Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthelémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mme Bocquet, M. Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Broliquier, Buffet, Chabert, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Mme Dagorne, MM. David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Mme Laurent, MM. Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Martinez, Millet, Morales, Muet, Nissanian, Mme Palreja, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Mme Rabatel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Schuk, Suchet, Terrot, Thévenot, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Turcas, Uhlrich, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas.

Absents excusés : MM. Reppelin (pouvoir à M. Abadie), Charrier, Daclin (pouvoir à M. Crédoz), Mme Vullien (pouvoir à M. Desseigne), MM. Barge (pouvoir à M. Petit), Passi (pouvoir à M. Lévêque), Mme Dognin-Sauze (pouvoir à M. Kimelfeld), M. Braillard (pouvoir à M. Rudigoz), Mme Cardona (pouvoir à M. Grivel), MM. Chabrier (pouvoir à M. Llung), Coulon (pouvoir à M. David G.), Ferraro (pouvoir à M. Martinez), Galliano (pouvoir à M. Guimet), Genin (pouvoir à M. Plazzi), Havard (pouvoir à M. Gignoux), Hugué (pouvoir à M. Quiniou), Mme Laval (pouvoir à M. Barret), MM. Le Bouhart (pouvoir à M. Jacquet), Ollivier, Mmes Pesson (pouvoir à M. Sécheresse), Revel (pouvoir à Mme Roger-Dalbert), MM. Sangalli (pouvoir à M. Suchet), Serres (pouvoir à M. Bernard R.), Thivillier (pouvoir à Mme Peytavin), Mme Yéréman (pouvoir à M. Barthelémy).

Absents non excusés : M. Arrue, Mme Bab-Hamed, M. Darne JC., Mme Perrin-Gilbert, M. Réale.

Conseil de communauté du 27 mai 2013**Délibération n° 2013-3941**

commission principale : proximité et environnement

objet : **Plan énergie climat - Accompagner le développement de la filière bâtiment durable - Attribution d'une subvention à la Maison de l'emploi et de la formation (Mdef) de Lyon**

service : Délégation générale au développement urbain - Direction de la planification et des politiques d'agglomération

Le Conseil,

Vu le rapport du 23 mai 2013, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le Conseil de communauté a approuvé, le 13 février 2012, le plan d'actions partenarial du plan énergie climat du Grand Lyon qui fixe des objectifs particulièrement ambitieux en termes de performance énergétique dans la rénovation des bâtiments résidentiels et non résidentiels. Si le rôle des collectivités publiques est d'impulser cette nouvelle demande, les objectifs sectoriels ne pourront être atteints qu'à la condition que l'offre des entreprises (celle de l'agglomération en priorité) puisse répondre aux nouveaux besoins.

La capacité de la filière du bâtiment à répondre à cette demande est particulièrement interrogée. Un premier diagnostic réalisé en 2010 par la cellule économique Rhône-Alpes (CERA) des métiers du bâtiment sur le territoire de la Communauté urbaine de Lyon a identifié les enjeux de structuration et de consolidation de la filière bâtiment durable au regard des marchés potentiels des années à venir.

La Maison de l'emploi et de la formation (Mdef) de Lyon a proposé, dans le cadre de son programme d'action pour 2013, une mission "emplois verts" qui répond aux objectifs fixés par la Communauté urbaine dans le cadre de son Plan énergie climat, et sollicite une subvention pour le financement de cette action. La mission "emplois verts" répond à l'action 4.8 du plan d'actions partenarial du plan énergie climat du Grand Lyon intitulée : "Accompagner le développement et la structuration de l'offre privée (en particulier de la filière bâtiment durable)".

La Mdef de Lyon a été créée sous la forme d'un groupement d'intérêt public (GIP) dont les membres sont : l'Etat, le Pôle emploi, la Région Rhône-Alpes, le Département du Rhône, la Communauté urbaine, la Ville de Lyon, la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Lyon, la Chambre des métiers du Rhône, l'association ALLIES, et la Mission locale de Lyon.

Un plan d'actions partenariales structuré autour de 5 axes et piloté par la Mdef de Lyon a été élaboré en 2011, dans le but de répondre aux enjeux de développement de la filière bâtiment durable tels que validés par le Plan énergie climat du Grand Lyon.

Ce plan d'actions se compose de 5 axes de travail :

- 1 - sensibiliser à l'évolution des métiers et des compétences de la croissance verte,
- 2 - adapter et rendre lisible l'offre de formation initiale et continue,
- 3 - favoriser la sécurisation des parcours professionnels et le développement de l'emploi,
- 4 - communiquer et promouvoir les compétences de la croissance verte,
- 5 - coordonner le plan et valoriser les actions.

Ce plan d'actions vise à apporter de l'information et un appui technique/méthodologique à :

- des demandeurs d'emploi, personnes en démarche d'insertion professionnelle, salariés risquant de perdre leur emploi, en reconversion professionnelle, etc.,
- des professionnels de l'insertion, de l'emploi et de la formation : structures d'insertion par l'activité économique, organismes de formation,

- des dirigeants et salariés d'entreprises : très petites entreprises (TPE) et petites et moyennes entreprises (PME).

En 2012, les actions suivantes ont été mises en œuvre sur le territoire de la Ville de Lyon :

- les "Rencontres-Métiers verts" : axe 1, qui ont permis de mettre en relation des professionnels avec des demandeurs d'emploi (une centaine de personnes ont été rencontrées),
- la "semaine de l'emploi vert" à la Duchère : axe 4, qui a permis de sensibiliser 140 personnes et de travailler en partenariat avec les différents acteurs concernés : mairie d'arrondissement, structures d'insertion par l'activité économique, Pôle emploi, petites et moyennes entreprises (PME),
- le parcours de découverte et de professionnalisation (axes 1, 2 et 3) qui a permis de former 10 personnes en insertion (dont 8 du plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE) de Lyon aux métiers de l'étanchéité, de l'isolation thermique par l'extérieur, le bardage.

La MDEF Lyon propose d'étendre à d'autres territoires de l'agglomération la mission "emplois verts" en associant les autres acteurs territoriaux que sont les associations porteuses de PLIE : Uni est et Sud-ouest emploi.

Cet accompagnement serait plus particulièrement destiné à des acteurs emploi/formation grands lyonnais, tels que des structures d'insertion par l'activité économique (SIAE), des opérateurs d'insertion formation inscrits dans des réseaux territoriaux (PLIE), et se ferait aussi en synergie et complémentarité avec les actions menées par ailleurs par l'ensemble des acteurs concernés : les fédérations du bâtiment (Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (CAPEB) et la Fédération française du bâtiment (FFB)), les Contrats territoriaux emploi-formation (CTEF), Pôle emploi, les Communes, etc.

La MDEF de Lyon propose, en 2013, de renforcer son intervention au travers de ces actions spécifiques :

- organisation des rencontres-métiers sur tout le territoire de la Communauté urbaine, en étroite collaboration avec les structures locales (les autres PLIE, Pôle emploi, Communes de la Communauté urbaine, etc.),
- organisation d'une journée "métiers verts" dans d'autres Communes hors ville de Lyon, en étroite collaboration avec les structures locales (les autres PLIE, Pôle emploi, Communes de la Communauté urbaine, etc.),
- organisation d'une semaine "métiers verts" dans le 8^e arrondissement de Lyon en 2013 et dans un autre lieu en 2014,
- conception et diffusion d'une cartographie des parcours de formation bâtiment durable, à diffuser auprès des jeunes en formation initiale, des entreprises du bâtiment, des conseillers pôle emploi et insertion,
- organisation d'une session annuelle du parcours de découverte et de professionnalisation sur les métiers de l'étanchéité, l'isolation thermique par l'extérieur, le bardage (350 heures pour 10 personnes en insertion).

La MDEF de Lyon entend également mettre en place un groupe de travail technique "filiale bâtiment durable" qui regrouperait :

- les organisations professionnelles du bâtiment (CAPEB, FFB Rhône),
- les chambres consulaires du territoire (Chambre des métiers et de l'artisanat (CMA), CCI),
- l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME),
- la Région,
- l'Etat (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL), la Direction régionale des entreprises de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE)),
- le Cluster Eco-entreprises Rhône-Alpes.

Ce groupe de travail co-piloté entre la MDEF de Lyon et l'équipe Plan climat du Grand Lyon serait l'instance de pilotage des actions en soutien à la filiale bâtiment durable, telles que prévues dans le Plan climat du Grand Lyon.

Il est proposé que la Communauté urbaine participe à ces actions sous la forme d'une subvention, à hauteur de 15 000 € pour 2013. Le coût total de cette action pour 2013 a été évalué à 45 995 € (ce qui représente globalement l'équivalent d'un 70 % équivalent temps plein (ETP)) et sera réparti entre les différents partenaires de la manière suivante :

Budget prévisionnel 2013			
Dépenses	Montant (en €)	Recettes	Montant (en €)
fonctionnement (animation de la mission "emplois verts")	45 995	autofinancement	8 528
		Région Rhône-Alpes	7 800
		ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie)	14 667
		Communauté urbaine de Lyon	15 000
Total	45 995	Total	45 995

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission proximité et environnement ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant total de 15 000 € pour l'année 2013 au profit de la Maison de l'emploi et de la formation (Mdef) de Lyon dans le cadre de la mise en œuvre de l'action 4.8 du plan d'actions partenarial du plan climat du Grand Lyon,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et la Mdef de Lyon définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - **Autorise** monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - **Le montant** à payer sera imputé sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2013 - compte 65738 - fonction 830 - opération n° 0P26O2293.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 29 mai 2013.